

## RAPPORT FINANCIER DE L'ASFA ANNEE 2018

### DEPENSES

2018	18 660,01 €
2017 Rappel	15 605,27 €
2016 Rappel	14 963,15 €

Les dépenses pour l'année 2018 sont de 18 660,01 € soit en augmentation de 3054,74 € soit + 19,56 %

Les dépenses se répartissent ainsi :

- aide pour eau, gaz et électricité boursiers : 111,46 €
- équipements pour boursiers 397,85 €
- fournitures administratives siège 175,08 €
- aide aux loyers boursiers et caution 1 018,99 €
- locations mobilières siège 121,95 €
- documentation technique boursiers 12,04 €
- frais AG collogues et réunions 28,96 €
- Frais de déplacement siège 955,09 €
- Frais de déplacement africains 94,61 €
- frais de missions africains 465,22 €
- frais postaux et communications 354,88 €
- frais bancaires CIC 321,86 €
- Services bancaires Western Union 894,77 €, ce qui représente 5,76% des sommes envoyées.
- Taxes perçues par des organismes internationaux 276,57 €
- Bourses 8691,24 €
- Frais d'écolage 825,99 €
- Aides exceptionnelles 2931,03 €
- Caisse Santé 982,42 €

Vont donc directement aux africains : 111,46 € + 397,85 € + 1018,99 € + 12,04 € + 94,61 € + 465,22 € + 8691,24 € + 825,99 € + 2931,03 € + 982,42 € = 15 530,85 €

Cela représente 83,23 % des dépenses.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 175,08 € + 121,95 € + 28,96 € + 955,09 € + 354,88 € + 321,86 € + 894,77 € + 276,57 € = 3 129,28 €

Ce qui représente 16,77 % des dépenses, mais en fait seulement 11,65 % car les frais de déplacement du siège sont compensés.

## **RECETTES**

<b>2018</b>	<b>19 326,08 €</b>
2017 Rappel	15 725,52 €
2016 Rappel	15 744,00 €

Les recettes pour l'année 2018 sont de 19 326, 08 € soit en augmentation de 3600,56 € soit + 22,8 %

Les dons non affectés (les donateurs laissent l'ASFA utiliser leur don comme bon lui semble) s'élèvent à 11 148,58 €

Les dons affectés (dons dont l'utilisation est imposé par le donateur, exemple cadeau de Noël pour leur filleul) sont de 472,50 €

Les dons affectés pour payer les bourses sont de 7278,00 €

Les autres recettes sont :

- 23 € Ventes d'articles (batik, cartes). En fait cela fait un peu plus, car des ventes de Noël sont arrivées en Janvier.
- 260 € de cotisation (trop de membres ne paient pas leur cotisation...)
- 130 € Don pour Caisse Santé

**Les comptes ont été certifiés sincères et véritables par Christian Métais, notre trésorier, qui reçoit toutes les pièces comptables et qui les pointe, chaque mois.**

**Les recettes sont traitées par Bernadette Fabryzéki, trésorière adjointe chargée des recettes**

**Ce bilan financier a été approuvé par le Conseil d'Administration du 19 Avril 2019.**

**Les membres de l'association, à jour de leur cotisation 2017, peuvent consulter toutes les pièces comptables au siège de l'association à Sanary-sur-mer dans le Var. Une demande de rendez-vous est nécessaire.**

**Pour Conseil d'Administration  
Bernard VALGAEREN (Président)  
Christian METAIS (Trésorier)  
Bernadette FABRYZEKI (trésorière adjointe)**